

ANNEXE No 1

obtenu certains renseignements qui ne venaient pas de l'auditeur général du tout. Ayant ces informations, j'ai télégraphié au ministre des Travaux publics lui demandant de suspendre les travaux de dragage à cet endroit et d'envoyer immédiatement quelqu'un. Il a envoyé M. Valiquet. Plus tard, l'auditeur général écrivit. Des procédures légales avaient été prises à Victoria et on envoya M. St-Laurent. Il y a eu deux enquêtes et deux rapports. Je n'ai vu ni l'un ni l'autre, mais il y en a deux au ministère sur cette question actuellement.

M. CARVELL: En apportant les rapports pour que nous les lisions, je me demande si le ministre pourrait nous donner—je ne sais pas comment nommer cela, mais dans tous les travaux de dragage il y a un certain nombre de plans. L'un peut être un plan général des sondages, un autre peut indiquer les différents endroits où l'on fait des sondages. Il peut y avoir trois, cinq ou dix plans distincts.

L'honorable M. REID: Les profils généraux.

M. CARVELL: Non, ce serait un plan.

L'honorable M. REID: Le plan des travaux.

M. CARVELL: Je sais qu'il y a un plan original des arpentages indiquant où les sondages doivent avoir lieu. Puis il y a le profil qui donne une vue différente. Et il y a ce qu'on appelle le plan des quais. Nous l'avons eu au sujet des sondages de la baie Courtenay, à Saint-Jean. Si je ne me trompe, M. Davy est l'ingénieur qui a fait les sondages dans la baie Courtenay. Il doit aussi y avoir les rapports des inspecteurs et je présume qu'il y a les rapports quotidiens des entrepreneurs. Je sais qu'on a toujours ces documents au bureau. Si ces quatre espèces de documents étaient apportés ici pour que nous les examinions, il se peut que nous ne jugions pas nécessaire de faire venir des témoins de la Colombie-Britannique. Cependant, nous pouvons poursuivre et voir jusqu'où nous pouvons nous rendre.

L'honorable M. REID: M. Hunter, avez-vous un mémoire de ces choses?

M. J. B. HUNTER: J'ai fait un mémoire.

L'honorable M. REID: Ces documents peuvent être produits.

M. HUNTER: La plupart sont dans le rapport de M. St-Laurent.

L'honorable M. REID: Nous allons les avoir et nous les parcourrons d'un bout à l'autre, ici. En même temps, si vous voulez interroger M. St-Laurent ou M. Davy...

L'honorable M. PUGSLEY: Il ne serait pas utile de les interroger avant que le comité n'ait eu les rapports.

M. CARVELL: Les rapports vont être apportés ici sous la garde de quelque officier?

L'honorable M. REID: M. Hunter va s'arranger avec M. Dubé et M. Carvell pour fixer une heure qui leur conviendra.

Le comité se livre à l'étude de la somme de \$4,072.80 payée à W. R. McGee, d'Ottawa, par le ministre de la Milice et de la Défense, tel qu'indiqué à la page ZZ-29 du rapport de l'auditeur général, 1915.

M. V. V. ROGERS est appelé, assermenté et interrogé.

Par M. Kyte:

Q. M. Rogers, vous demeurez à Ottawa?—R. Oui.

Q. Quel est votre emploi?—R. Je m'occupe d'immeuble et d'assurance-feu.

Q. Où est votre bureau?—R. 136 rue Bank.

Q. Vous êtes dans les affaires, je suppose, depuis un bon nombre d'années?—R.

Un peu plus de 20 ans.

Q. Voulez-vous donner les noms de vos employés?—R. Je n'ai actuellement que deux employés, à commission. J'avais l'habitude d'en avoir 15 ou 16.

Q. Quels sont vos employés actuels?—R. S. N. Chipman et R. S. Hubble.

Q. M. R. McGee a-t-il déjà travaillé pour vous?—R. Il était à commission. Ils travaillent tous comme cela. Ils sont tous à commission.

Q. Tous vos employés sont à commission?—R. Oui.

[V. V. Rogers.]